



Master mention Droit des Affaires parcours type Juriste de copropriété

Parcours

- Juriste de copropriété



DROIT DES AFFAIRES
Juriste de copropriété

Modalités

- Présentiel

Renseignements

Gestionnaire de formation
Clara Teixeira

05 61 12 85 36
juristecopro.eedu@ut-capitole.
fr

Alternance
05 61 12 87 14
alternance.eedu@ut-capitole.fr

Alumni
<https://alumni.ut-capitole.fr>

/ Présentation

Enjeux

Cycle mixte Alternance/Formation Continue

Formation en alternance : contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation

Formation ouverte à la formation continue : convention de stage type formation continue

Le Master mention Droit des affaires, parcours Juriste de copropriété, est une **formation universitaire en alternance** ayant pour objectif de former des jeunes professionnels dotés de solides connaissances juridiques, confortées par des applications en situation de travail. Au-delà **du droit de la copropriété**, elles englobent aussi et entre autres, **le droit de l'immobilier** et **le droit de l'entreprise**.

Ainsi, au fur et à mesure de la formation, les apprentis développent un panel de compétences professionnelles et une expertise indispensables à l'accompagnement pertinent et efficace des entreprises du secteur de la gestion de copropriété – ou, plus largement, de toute structure du secteur privé ou public exerçant des missions nécessitant la maîtrise de ces matières.

La combinaison de cette spécialisation à une approche entrepreneuriale, permet également d'apporter aux titulaires du master juriste de copropriété, les savoirs managériaux et commerciaux nécessaires à l'exercice de fonctions d'encadrement ou de direction de cabinet.

L'alternance peut se dérouler dans toute entreprise, institutions ou organismes pour lesquels la maîtrise du droit de la copropriété et d'autres matières de l'immobilier, ainsi que la connaissance des fondamentaux de l'entreprise est nécessaire notamment :

- Cabinet de syndicat de copropriété,
- Cabinet de gestion locative,
- Cabinet d'avocats spécialisés en contentieux de la copropriété ou dans le montage d'opérations de division d'immeuble,
- Service immobilier d'étude notariale,
- Service juridique d'entreprise immobilière,
- Étude d'administrateur judiciaire gérant des copropriétés en difficulté,
- Assureurs spécialisés dans l'immobilier,
- Bailleur, syndicat social,
- Service contentieux d'entreprise immobilière
- Entreprise ou organisme public gérant ses biens immobiliers

Rythme : 3 semaines entreprise / 1 semaine université.

Lieux

Université Toulouse Capitole

Responsable(s) de la formation

[Anne-Laure Thomat-Raynaud](#), Maître de conférences

/ Admission

Pré-requis

Niveau(x) de recrutement

Bac + 3;Bac + 4

Public ciblé

Le Master mention Droit des affaires, parcours Juriste de copropriété s'adresse :

- aux apprenants ayant obtenu une Licence Droit, A.E.S. ou tout diplôme admis en équivalence par la commission pédagogique,
- aux apprenants ayant obtenu la Licence Droit, parcours Juriste de copropriété,
- au public en reprise d'études au titre de la validation soit des études supérieures accomplies en France ou à l'étranger, soit des acquis de l'expérience, ou ayant bénéficié d'une dispense de parcours dans le cadre du dispositif VA85.

Tarifs pour l'année universitaire 2026/2027

Alternance - Contrat d'apprentissage

Formation rattachée au CFA JurisCampus

Secteur privé : 8500 euros par année de formation

Prise en charge par l'entreprise et son OPCO

Contactez votre OPCO pour être informé des possibilités de prise en charge (le coût de la formation pouvant faire l'objet d'un potentiel reste à charge) : [Trouver mon OPCO - France compétences](#)

Secteur public : 8500 euros par année de formation

Applicable depuis le 1er juillet 2025 pour les contrats d'apprentissage : participation obligatoire entreprises de 750€ pour tout employeur souhaitant embaucher un apprenti visant un diplôme ou une certification inscrite au niveau 6 ou plus (dès Bac+3) - [Code du travail - art Art. R. 6332-25-1](#)

[Consulter notre grille tarifaire](#)

Alternance - Contrat de professionnalisation

Secteur privé : nous consulter

Prise en charge par l'entreprise et son OPCO

Contactez votre OPCO pour être informé des possibilités de prise en charge (le coût de la formation pouvant faire l'objet d'un potentiel reste à charge) : [Trouver mon OPCO - France compétences](#)

[Consulter notre grille tarifaire](#)

Formation continue

Master 1 : 8000 euros + droits d'inscription universitaire en vigueur

Master 2 : 8000 euros + droits d'inscription universitaire en vigueur

[Consulter notre grille tarifaire](#)

Financements possibles

[Autres financements](#)

Candidature

Modalités de candidature

Master 1 : du 17 février au 16 mars 2026 sur la plateforme [Mon Master](#).

Master 2 : du 16 mars au 10 mai 2026 sur la plateforme [eCandidatures](#).

Renseignements

- par courriel : juristecopro.eedu@ut-capitole.fr
- auprès du service Executive Education and Digital University (EEDU) de l'Université Toulouse Capitole : [Clara Teixeira](#), Manufacture des Tabacs, 21 allée de Brienne, Bâtiment Q, 1er étage

Conditions d'admission / Modalités de sélection

Accès en première année de master

L'admission en première année de master dépend des capacités d'accueil et est subordonnée à l'examen du dossier et éventuellement à un entretien pour les étudiants pré-sélectionnés.

Pour préparer vos candidatures en 1ère année de master, consultez :

- Les [capacités d'accueil](#) sur notre site internet,
- Les [attendus et critères généraux d'examen des candidatures](#) (mention de licence conseillée, prérequis....) sur notre site internet,
- La plateforme nationale des masters [Mon Master](#) pour vous informer (capacités d'accueil, attendus et critères généraux d'examen des candidatures, modalités de candidature...) et candidater.

```
/**/ .bouton { display: inline-block; padding: 1em 1em; margin: 20px auto; background-color: #DC0814 ; color: white; text-decoration: none; border-radius: 3px; font-size: 1em; font-color: white; transition: background-color 0.2s ease; } .bouton:hover { background-color: #217C87 ; } .bouton:visited { color:white; } @media (max-width: 600px) { .bouton { display: block; margin: 30px 0.4em; text-align: center; } /**/ Je candidate en M1
```

Accès en deuxième année de master

Droit à poursuite d'études

Pour les étudiants qui ont validé une première année (master 1) de l'un des masters de l'université Toulouse Capitole, l'accès en seconde année de master (master 2) est de droit dans l'un au moins des parcours de la même mention.

La poursuite d'études de la première à la seconde année de master s'effectue de plein droit au sein du même parcours, sous réserve de l'accomplissement des formalités de demande d'inscription (candidature sur le site de l'Université via [eCandidatures](#)).

Dans le cas des formations de master offrant plusieurs parcours de master 2 au sein de la même mention, l'orientation des étudiants entre les différents parcours de master 2 tient compte, d'une part, du projet de chaque étudiant, des acquis de sa formation initiale ou de ses compétences et, d'autre part, des caractéristiques des parcours. Les inscriptions sont prononcées par le Président de l'université dans la limite des capacités d'accueil, après avis d'une commission pédagogique dont il désigne les membres. Chaque étudiant se voit proposer une inscription dans l'un au moins des parcours de master de la mention au sein de laquelle il a validé son master 1.

Réorientation

L'inscription d'un étudiant qui a validé son master 1 à l'université Toulouse Capitole et souhaite poursuivre sa formation dans une autre mention de master proposée par l'établissement est subordonnée à la vérification par le responsable de la formation dans laquelle l'inscription est demandée que les unités d'enseignement déjà acquises sont de nature à lui permettre de poursuivre sa formation en vue d'obtenir le master.

L'inscription d'un étudiant qui a validé un master 1, quelle que soit la mention, dans un établissement d'enseignement supérieur autre que l'université Toulouse Capitole, est subordonnée à la vérification, par le responsable de la formation dans laquelle l'inscription est demandée, que les unités d'enseignement déjà acquises dans son établissement d'origine sont de nature à lui permettre de poursuivre sa formation en vue de l'obtention du diplôme de master.

Capacité maximum d'accueil :

M1 : **30 apprenants**

M2 : **25 apprenants**

Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement d'une formation, le service se réserve la possibilité d'annuler la formation.

```
/**/ .bouton { display: inline-block; padding: 1em 1em; margin: 20px auto; background-color: #DC0814 ; color: white; text-decoration: none; border-radius: 3px; font-size: 1em; font-color: white; transition: background-color 0.2s ease; } .bouton:hover { background-color: #217C87 ; } .bouton:visited { color:white; } @media (max-width: 600px) { .bouton { display: block; margin: 30px 0.4em; text-align: center; /**/ Je candidate en M2
```

/ Programme

Ce parcours se prépare sur une durée de deux ans, en alternance, selon un calendrier spécifique. Le cycle est proposé en association avec le CFA Juriscampus.

La formation débute au mois de septembre de l'année N pour s'achever au mois d'octobre de l'année N + 2 par la soutenance du rapport d'activité. L'action de formation représente un volume horaire global de 850,5 heures (examens et accompagnement inclus).

Rentrée en septembre 2026

Contenu de la formation

Semestre 1 - 206h

UE1 - Protection des données informatiques : 14h CM

UE 2 - Droit des professionnels de l'immobilier : 17h

- Acteurs de la vie professionnelle et organisation des entreprises - 7h CM
- Statuts et missions - 10h CM

UE 3 - Droit de l'entreprise : 43h

- L'entreprise individuelle - 14h CM
- L'entreprise sociétaire - 17h CM

- Fiscalité de l'entreprise (individuelle et sociétaire) - 12h CM

UE 4 - Droit des contrats : 74h

- Vente immobilière, prêts et garanties - 31h CM
- Droit des baux - 29h CM
- Droit commun des assurances - 14h CM

UE 5 - Culture générale en matière immobilière : 34h

- Histoire du droit de la copropriété - 3h CM
- Histoire des baux - 3h CM
- Histoire de l'habitat - 3h CM
- Transition écologique et RSE - 14h CM
- Sociologie de l'immobilier - 11h CM

UE 6 - Langue vivante : 14h

- Anglais - 14h

Examens terminaux : 10 heures

Semestre 2 - 228h

UE 7 - Informatique professionnelle : 12h

UE 8 - Droit de la propriété immobilière : 72h

- Droit des biens immobiliers - 24h CM
- Droit de la copropriété des immeubles bâtis - mise en situation - 20h CM
- Droit de la publicité foncière - 10h CM
- Comptabilité de la copropriété - 18h CM

UE 9 - Droit de l'urbanisme et de la construction : 70h

- Copropriété et problématiques environnementales - 11h CM
- Droit de l'urbanisme - 14h CM
- Droit de la construction - 18h CM
- Pratique de l'assurance de la construction - 7h CM
- Règlementation technique, diagnostics et pathologies du bâti - 20h CM

UE 10 - Droit du logement social : 18h

- Les acteurs du logement social - 7h CM
- Statut hlm du bail d'habitation - 7h CM
- Le syndic social - 4h CM

UE 11 - Droit du contentieux : 25h

- Droit du procès - 16h CM
- Voies d'exécution - 9h CM

UE 12 - Méthodologie : 19h

- Méthodes de recherche et usage raisonné du web - 7h CM

- Définition du PPA - 12h TD

Examens terminaux et soutenance : 12 heures

Semestre 3 - 231h

UE 1 - Outils numériques spécialisés : 14h

- Les bases de données des immeubles - 7h CM
- BIM et Metaverse - 7h CM

UE 2 - Droit des professionnels de l'immobilier : 16h

- Déontologie - concurrence - 9h CM
- Responsabilité et assurances professionnelles - 7h CM

UE 3 - Gestion de l'entreprise : 66h

- Gestion comptable et financière - 14h CM
- Gestion des ressources humaines - 21h CM
- Management de l'entreprise immobilière - 16h CM
- Prévention du risque pénal et financier de l'entreprise - 15h CM

UE 4 - L'immeuble : 76h

- Division de l'immeuble : division en copropriété - 18h CM
- Division de l'immeuble : division en volumes - 14h CM
- Ingénierie et optimisation foncière - 16h CM
- Promotion immobilière - 14h CM
- TD Transverse - 14h

UE 5 - Le contentieux de la copropriété : 34h

- Le procès de copropriété - 4h CM
- Gestion des procédures de la copropriété - 18h CM
- Prévention et traitement du contentieux : les MARD - 12h CM

UE 6 - Langue vivante : 14h

- Anglais de l'immobilier - 14h TD

Examens terminaux : 11h

Semestre 4 - 185,5h

UE 7 - Stratégie et marketing d'une entreprise de service : 18h

- Stratégie - 6h CM
- Marketing - 8h CM
- Techniques commerciales - 4h CM

UE 8 - La copropriété : 89h

- Droit la copropriété - 50h CM
- Copropriétés en difficultés - 18h CM
- Droit comparé de la copropriété - 7h CM

- TD Transverse - 14h

UE 9 - Expertise, fiscalité et aides : 34h

- Expertise immobilière - 10h CM
- Fiscalité immobilière - 12h CM
- Politique publique et ingénierie de subventions - 12h CM

UE 10 - Communication professionnelle : 21h

- Gestion du stress et de l'humain - 44h CM + 14h TD
- Valorisation du parcours professionnel - 3h CM

UE 11 - Projet professionnel appliqué : 14h TD

Examens terminaux et soutenance : 9,5 heures

Volume horaire total

808 heures en présentiel

42,5 heures d'examens

[Plaquette M1 + M2](#)

[Plaquette M2](#)

[Calendrier M1 + M2 26/27](#)

[Calendrier M2 26/27](#)

```
/**/ .bouton { display: inline-block; padding: 1em 1em; margin: 20px auto; background-color: #DC0814 ; color: white; text-decoration: none; border-radius: 3px; font-size: 1em; font-color: white; transition: background-color 0.2s ease; } .bouton:hover { background-color: #217C87 ; } .bouton:visited { color:white; } @media (max-width: 600px) { .bouton { display: block; margin: 30px 0.4em; text-align: center; } /**/
```

```
/**/ .bouton { display: inline-block; padding: 1em 1em; margin: 20px auto; background-color: #DC0814 ; color: white; text-decoration: none; border-radius: 3px; font-size: 1em; font-color: white; transition: background-color 0.2s ease; } .bouton:hover { background-color: #217C87 ; } .bouton:visited { color:white; } @media (max-width: 600px) { .bouton { display: block; margin: 30px 0.4em; text-align: center; } /**/
```

Équipe pédagogique

Professeurs des universités (liste indicative)

[Jean François Giacuzzo](#), [Stéphan Peze](#), [Matthieu Poumarede](#), [Moussa Thioye](#)

Maîtres de conférences (liste indicative)

[Ludovic Azema](#), [Maxime Boul](#), [Chloé Calmettes](#), [Jessica Eynard](#), [Anne-Laure Fabas-Serlouten](#), [Eugénie Fabries-Lecea](#), [Ariane Gailliard](#), [David Gantschnig](#), [Florence Jammes](#), [Laurent Posocco](#), [Anne-Catherine Richter](#), [Sylvain Senechal](#), [Anne-Laure Thomat-Raynaud](#), [Emmanuel Tricoire](#)

Intervenants professionnels (liste indicative)

[Floriane Abascal](#), Expert-comptable
[Océane Alba](#), Chargée de missions copropriété ADIL Haute-Garonne
[Cécile Alliel](#), Directrice d'exploitation et property manager chez Immo Inside
[Ludovic Artaud](#), principal de copropriété, Izsyndic
Lisa Artigue, Professeur certifié UTC
[Mélodie Baillot](#), Directrice ADIL Haute-Garonne
[Adrien Barbaste](#), Géomètre-Expert associé Yantris

[Delphine Bardaji](#), Notaire chez BPR Notaires
[Nathalie Baudson](#), Avocat au Barreau de Toulouse
[Jean Bascugnana](#), Avocat à la Cour d'appel de Toulouse
[Thomas Baylac](#), Directeur général Novilis
[Simon Bazalgette-Moirot](#), Géomètre-Expert, Expert à la Cour d'appel de Toulouse
[Sébastien Benet](#), CEO Proactive immo, président F NAIM Haute Garonne
[Bruno Bertrand](#), Notaire associé
[Bernard Bosi](#), Consultant, Administrateur honoraire des finances publiques
[Dominique Boussuge](#), Expert technique et scientifique en ouvrages bâtis, Institut International des Experts
[Pascaline Brandalac](#), Responsable d'agence du Groupe des Chalets
[Sabrina Bringuier-Fau](#), Responsable juridique Amarenco
[Christel Candalot Dit Casaurang](#), Professeur certifié UTC
[Martine Cardouat](#), Directrice générale Midi Habitat
[Olivia Catalan-Dupin](#), Expert judiciaire Cabinet d'expertise Catalan-Dupin
[Henri Chesnelong](#), Notaire SCP Chesnelong-Rivière
[David Chouraqui](#), Directeur général adjoint Crédit Agricole Immobilier
[Franck Coibion](#), Président ADL Immobilier
[Julie Delbert](#), chargée de clientèle Promotion et Construction, Assurinco
[Julia De Nardi](#), Juriste et chargée de mission contre l'habitat indigne ADIL Haute-Garonne
[Léandro De Sa](#), Professeur associé TSM
[Jérôme Dupin](#), Expert-comptable Cabinet d'expertise Catalan-Dupin
[Vincent Faivre Vilotte](#), Avocat chez FVPA avocat
[Gilles Fremont](#), directeur copropriété, Cabinet Corraze Président ANGC
Magalie Fregeac, Sophrologue
[Fabrice Exposito](#), Directeur du pôle syndic SOGEM
[Laure Galy](#), responsable pôle commercial, SMABTP Toulouse
[Rémi Gayrard](#), Coordinateur chargé de travaux Toulouse Métropole
Lucie Gillen, Conseillère juridique en amélioration de l'habitat ADIL 31
[Cyrille Hignard](#), Fondateur Nomade Process, Daniel Kelly, Professeur certifié UTC
[Frédéric Lacroix](#), Gestionnaire de copropriété Crédit Agricole Immobilier
[Sylvaine Le Garrec](#), Sociologue consultante, Docteure de l'École d'Urbanisme de Paris
[Antoine Lebrun](#), Directeur Administratif & Financier Groupe chez LP Promotion
[Esclarmonde Leger Alibert](#), Fondatrice et Directrice générale Legallys
[Pauline Loiseau](#), Co-gérante Ostalada
[Pauline Marbezy](#), Notaire
[Franck Martin](#), Président Foncia Toulouse
Thomas Milhes, Notaire
[Sabine Moliniere](#), Avocat à la Cour
Louise Mongin, Responsable du Pôle juridique ADIL Haute-Garonne
[Xavier Monginoux](#), Juriste EGSF Groupe
[Linda Ouabdi](#), chargée suivi copropriétés, groupe Promologis
[Annaïck Point](#), responsable commerciale Assurinco courtier spécialisé en copropriété
[Rodolphe Poubel](#), Directeur général Citya Toulouse
[Thierry Prieu](#), Géomètre-Expert
[Patrick Posocco](#), doctorant en droit privé, ancien juge au tribunal de commerce de Carcassonne
[Jacquotte Raffaele](#), Comptable de copropriété
[Emmanuelle Rajon Sune](#), Avocat au Barreau de Toulouse
[Gaëlle Raspaud](#), Responsable d'antenne Urbanis
[Guillaume Raynaud](#), Commissaire de justice
[Lydie Rodriguez-Nakache](#), Présidente Elyade
[Etienne Sarrazin](#), Géomètre-Expert
[Michel Simioni](#), Gérant principal Conseil Assistance Maîtrise d'Ouvrage
[Manon Viala-Boitel](#), Synergologue

[Remi Vigier](#), responsable copropriété, administrateur judiciaire FHB Neuilly

[Geoffrey Wion-Florens](#), civiliste service copropriété

[Charles Bohbot](#), avocat

[Brice Perier](#), avocat

Modalités

Présentiel

- Les séances de formation se déroulent dans une salle de cours dédiée, équipée de vidéoprojecteur
- Connexion internet
- Accès possible aux diverses ressources universitaires :
 - Salles informatiques
 - Centres de documentation
 - Bibliothèques de l'université
 - Learning Center

Évaluation

Les Modalités de Contrôle des Connaissances sont données en début de session et mentionnent les modalités d'évaluation permettant l'obtention du Diplôme national : Master Droit des affaires - Parcours Juriste de copropriété.

Les évaluations font l'objet de contrôles continus et d'examens terminaux, à la fois écrit et oraux

/ Et après ?

Niveau de sortie

Année post-bac de sortie

- Bac + 5

Fiche RNCP

[38159](#)

Activités visées / compétences attestées

- Maîtriser le droit des biens et en particulier le droit applicable aux immeubles
- Maîtriser le droit de la copropriété des immeubles bâtis
- Maîtriser le droit de l'entreprise individuelle et de l'entreprise sociétaire
- Maîtriser le droit des contrats immobiliers
- Maîtriser le droit de l'urbanisme et de la construction et savoir les appliquer au montage d'une opération immobilière
- Connaître le statut des professionnels de l'immobilier
- Connaître le droit processuel dans la perspective de gestion des contentieux immobiliers
- Connaître le droit du travail et la gestion des ressources humaines d'une entreprise immobilière
- Connaître le droit des assurances et savoir l'appliquer aux sinistres des immeubles

- Connaître les bases du financement de l'entreprise
- Maîtriser les bases de la comptabilité générale et celles de la comptabilité spécifique à la copropriété
- Connaître les bases de l'expertise, de la fiscalité et des politiques publiques en matière immobilière
- Acquérir des connaissances de base applicables au secteur du logement social
- Acquérir les connaissances de base de la stratégie et du marketing d'une entreprise de service
- Acquérir des éléments de culture générale en matière immobilière
- Connaître les fondamentaux des techniques et pathologies du bâtiment et la réglementation concernant la sécurité des biens et des personnes
- Développer des compétences en gestion du stress et de l'humain
- Savoir utiliser les outils numériques de référence et connaître les règles applicables aux données numériques pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe

Débouchés professionnels

Secteurs d'activité ou type d'emploi

- Gestionnaire de copropriété
- Responsable de patrimoine immobilier
- Gestionnaire administratif immobilier
- Conseiller bancaire spécialisé comptes Syndicats de copropriétaires
- Gestionnaire sinistre assurance, spécialisé en copropriété
- Chargé de mission copropriété secteur public
- Juriste spécialisé en droit de la copropriété en cabinets d'avocat, études notariales, géomètre-expert, bureaux d'architectes, entreprises de construction, collectivités locales, Réseau des ADIL/ANIL, organismes HLM
- Direction d'agence immobilière
- Juriste dans un cabinet de Syndic de copropriété ou administration de biens
- Juriste en cabinet d'avocats
- Juriste dans une étude notariale ou en entreprise
- Conseil juridique pour les assureurs, les banques et tout l'écosystème immobilier
- Étude d'administrateur judiciaire gérant des copropriétés en difficulté
- Juriste dans un cabinet de géomètre-expert

Soutenez la professionnalisation des étudiants et le développement des formations de l'Université Toulouse Capitole en fléchant votre taxe d'apprentissage vers notre Université.

[En savoir plus](#)

Secteurs d'activité ou type d'emploi

Droit des affaires

Renseignements

Gestionnaire de formation

[Clara Teixeira](#)

05 61 12 85 36

juristecopro.eedu@ut-capitole.fr

Alternance

05 61 12 87 14

alternance.eedu@ut-capitole.fr

Responsable pédagogique

[Anne-Laure Thomat-Raynaud](#)

Anne-laure.Thomat-Raynaud@ut-capitole.fr

[media;video;URL=[id-image]1333376648600[id-image]#LOCAL=1#EXTENSION=mp4media;video]

À télécharger

[Modalités de contrôle des connaissances \(MCC\)](#)

[Plaquette de la formation](#)

Handicap

[Visitez le portail handicap sur le site de l'Université](#)

